

Promesse de chèque bancaire : DELABY persiste et signe

Le Réseau anti-arnaques a déjà eu l'occasion de dénoncer le marketing douteux du catalogue DELABY : la rédaction des textes publicitaires vise à laisser penser au consommateur qu'il est le gagnant d'un chèque bancaire et seule une lecture attentive du règlement complet permet de découvrir l'astuce.

L'opération « Tirage spécial 3 000 € » - organisée du 9 août au 13 septembre 2013 - confirme cette tendance.

Le client est invité à ouvrir un pli intitulé « Tirage spécial 3 000 € » qui comporte l'accroche suivante : « Communication importante : le total de vos 3 chèques correspond-t-il à un lot mis en jeu ? Voyez vite à l'intérieur ! »

Effectivement, le client peut découvrir 3 chèques de 1 000 € et le commentaire : « *Si le total de vos trois chèques correspond à un lot de notre Tirage spécial 3 000 € alors bravo, vous êtes bien l'une de nos 3 gagnantes !* »

Le panel de trois consommateurs constitué par le Réseau anti-arnaques n'a pas réussi à déterminer où était l'astuce. En fait, la dotation de 3 000 € a été partagée en 3 parts égales entre 3 gagnantes : chacune d'entre elle gagne 1 000 €.

Autrement dit, comme l'indique l'article 6 du règlement complet (*dont la lecture a nécessité l'utilisation d'une loupe*), l'ensemble gagnant devait être composé d'un chèque de 500 €, d'un chèque de 300 € et d'un chèque de 200 € et non pas de trois chèques de 1 000 €.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, BP 414, 85504 LES HERBIERS cedex
(contact@arnaques-infos.org)
Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00015
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : Pascal TONNERRE

